

**Indicateurs de conjoncture, analyse financière,  
projet de création de Parc national**

**Le CESER Grand Est s'est réuni jeudi 11 octobre en séance plénière**

**20 indicateurs pour décrypter le Grand Est**

Le Conseil économique social et environnemental de la Région Grand Est a présenté ce 11 octobre en séance plénière [« 20 indicateurs pour décrypter le Grand Est »](#).

Fruit des réflexions du Groupe de Travail sur la conjoncture régionale, présidé par Michel Rudent, le document situe le Grand Est par rapport aux 12 autres régions métropolitaines, à travers 20 indicateurs portant sur diverses thématiques : compétitivité, attractivité, qualité de vie, contexte social et environnement. Ce travail met ainsi en avant différentes réalités pour alimenter le débat et questionner les politiques publiques, en amont du Débat d'Orientations Budgétaires 2019 de la Région Grand Est.

Voici une sélection de quelques chiffres clés que vous pouvez retrouver dans le document, sous forme de poster A2.

**Exportation** : le Grand Est atteint en 2017 un niveau d'exportation jamais égalé avec 62,4 milliards d'euros. Il reste la deuxième région exportatrice, derrière l'Île-de-France (90 milliards d'euros). L'export atteint 38,9% du PIB régional, soit la plus haute valeur des 13 régions (20% au niveau national).

**International** : le Grand Est attire historiquement les investisseurs et les groupes étrangers. Un salarié sur cinq est employé par une entreprise étrangère ; aucune autre région ne recense un taux aussi élevé. Fin 2017, 187 000 habitants du Grand Est traversent quotidiennement la frontière pour aller travailler dans l'un des quatre pays frontaliers.

**Tourisme** : le Grand Est, entre 2011 et 2017, est la 2<sup>ème</sup> région de France métropolitaine pour l'évolution du nombre de nuitées (+3,1% d'évolution annuelle, +1% pour la France), juste derrière la Corse.

[Télécharger 20 indicateurs pour décrypter le Grand Est](#)

## **Avis sur l'Analyse financière**

Le CESER Grand Est effectue, depuis plusieurs années, une analyse rétrospective et prospective des finances régionales, dont l'objectif est d'apporter l'éclairage de la société civile organisée sur l'évolution des recettes, des dépenses, des équilibres financiers et par conséquent sur les marges de manœuvre de la Région Grand Est en matière d'endettement et de mise en œuvre des politiques publiques.

Dans cet avis, le CESER rappelle notamment qu'il considère que la maîtrise de l'endettement n'a d'intérêt que si elle concilie une évolution soutenable de l'encours de la dette, avec la mise en œuvre d'une politique régionale ambitieuse.

[Télécharger l'Avis sur l'analyse financière](#)

## **Avis sur le projet de création de Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne**

Le CESER Grand Est est consulté au titre des personnes publiques associées sur l'avant-projet de charte du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, qui concerne 127 communes pour 241 089 hectares. Pour le CESER, il s'agit d'un véritable projet d'avenir et de développement durable qui place la protection de la nature au centre d'un projet territorial.

Le CESER partage les ambitions de la charte à savoir :

- *Une forêt vaste et emblématique à préserver, pour apprendre et vivre ;*
- *L'eau, bien commun précieux à préserver ;*
- *Une ruralité moderne, basée sur un développement économique, social et culturel harmonieux, résolument tourné vers l'avenir.*

Si le CESER est favorable à cette charte et rappelle que le parc est une chance pour ce territoire rural, il attire toutefois l'attention du GIP (Groupement d'Intérêt Public) sur certains points qui limitent l'ambition annoncée.

[Télécharger l'Avis sur le projet de création de Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne](#)

[Télécharger l'intervention liminaire de Patrick Tassin, Président du CESER Grand Est](#)

---

**Contact presse :**

Lucile Wehrlé – 03 87 61 68 58 – 06 40 58 40 40 - [lucile.wehrle@grandest.fr](mailto:lucile.wehrle@grandest.fr)